

- ii) participation à des expositions commerciales saoudiennes avec l'appui des gouvernements fédéral ou provinciaux en vertu du PDME-C; en 1982-1983, les autorités apporteront leur concours à six ou huit salons;
- iii) missions commerciales précises, organisées par les gouvernements fédéral ou provinciaux, avec calendrier de rendez-vous et orientation assurés par les agents commerciaux de l'Ambassade;
- iv) appui accordé sous les auspices de la Commission économique mixte, qui se réunit irrégulièrement, afin d'obtenir un aperçu de la macro-économie de l'Arabie Saoudite, compte tenu de la capacité d'approvisionnement canadienne;
- v) visites ministérielles devant appuyer de nouvelles initiatives commerciales ou favoriser de grands projets; la visite du premier ministre Trudeau en novembre 1980, celles de Ed Lumley en avril 1981 et de Marc Lalonde en janvier 1982 avaient toute une composante commerciale importante. Suivant que la situation le justifie, les autorités canadiennes peuvent faire d'autres visites de ce genre;
- vi) missions ministérielles provinciales visant à démontrer aux autorités saoudiennes les priorités canadiennes dans leur pays.